



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le préfet communique

Dzaoudzi, le 18 mai 2020

Des protections pour chacun, pour la santé de tous

Comme l'a annoncé Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement, le 18 mai marque un premier tournant dans notre lutte contre le virus, en desserrant les contraintes qui pesaient sur les commerces. Cette nouvelle étape doit s'accompagner de mesures de renforcement des protections des Mahorais.

Ainsi, 36 jeunes du Service civique de l'Éducation nationale circuleront, par binôme, sur la voie publique, dans chacune des 17 communes de Mayotte, à la rencontre des Mahorais non porteurs de masques.

Encadrés par un proviseur ou un enseignant, ces équipes les sensibiliseront en leur offrant un masque et en leur proposant une distribution mobile de gel hydro-alcoolique

Équipés d'un sac à dos et d'un pistolet de gel hydro-alcoolique, ils permettront ainsi aux Mahorais de se laver les mains entre deux déplacements et de réduire ainsi les risques de propagation du coronavirus.

En outre, une distribution de masques se déroulera dès lundi et les jours suivants en porte à porte par le RSMA / La poste. Les militaires de la gendarmerie et les fonctionnaires de police, au cours de leurs patrouilles, délivreront également ce message de prévention.

Le lancement de ces équipes mobiles de protection aura lieu, en partenariat avec le Président du Conseil départemental et le Recteur, le **lundi 18 mai 2020 à 14h00 sur le parvis de l'Hôtel de ville de Mamoudzou.**

Les journalistes sont autorisés à couvrir l'événement.



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les principales règles de lutte contre la propagation du virus qui seront également transmises de manière pédagogique :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro-alcoolique ;
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.

Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.